Projet de Recommandations

Politiques à discuter par le Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC, lors de sa 25ème Réunion

(Septembre 22-23, 2025)

« Renforcement de la Résilience des Agriculteurs Familiaux et des Producteurs à Petite Échelle dans le Secteur de l'Agriculture et de l'Alimentation dans les Pays Membres de l'OCI «

Une session de modération aura lieu pendant la Réunion du Groupe de Travail sous le titre « Formulation de Recommandations Politiques pour la 41ème Session Ministérielle du COMCEC » sur « Renforcement de la Résilience des Agriculteurs Familiaux et des Producteurs à Petite Échelle dans le Secteur de l'Agriculture et de l'Alimentation dans les Pays Membres de l'OCI » du 23 Septembre 2025. Ce document a été préparé pour enrichir les discussions au cours de ladite session afin d'aboutir à des recommandations politiques concrètes pour le rapprochement des politiques entre les Pays Membres. Il a été rédigé conformément aux principales conclusions du rapport de recherche élaboré pour cette réunion.

Les recommandations de politique sont les suivantes :

Recommandation politique 1 : Développer des programmes de soutien financier solides pour les agriculteurs familiaux et les producteurs à petite échelle en coopération avec les coopératives locales et les institutions de microfinance afin de promouvoir la propriété d'actifs productifs tels que des équipements modernes, des machineries, des installations de stockage et également l'accès aux intrants.

Raisonnement : Les agriculteurs familiaux et les petits producteurs rencontrent souvent des obstacles à l'acquisition de biens productifs essentiels pour améliorer l'efficacité, la résilience et la compétitivité de leurs exploitations agricoles. La possession d'actifs leur permet non seulement de faire face aux chocs négatifs de production, mais renforce également leur capacité à accéder au financement, à adopter de nouvelles technologies et à participer plus efficacement aux marchés. En mettant en place des programmes de soutien financier visant spécifiquement l'acquisition de biens productifs, les gouvernements peuvent réduire les obstacles à l'entrée et garantir la durabilité à long terme des petites exploitations agricoles. Le partenariat avec les coopératives locales et les institutions de microfinance renforce en outre la portée et l'inclusion, garantissant que les ressources financières, les connaissances techniques et le pouvoir de négociation collective soient accessibles même aux agriculteurs les plus vulnérables. Cette approche intégrée améliore à la fois la productivité agricole et les moyens de subsistance ruraux, tout en renforçant la résilience de l'ensemble du secteur agricole.

Recommandation politique 2 : Renforcer l'accès des agriculteurs familiaux et des petits producteurs aux terres cultivables et aux équipements agricoles en mettant en place des mécanismes de location à long terme et de partage des coûts appuyés par l'État.

Raisonnement : Améliorer l'accès des agriculteurs aux terres arables constitue une voie essentielle pour renforcer leur résilience et leur viabilité à long terme. L'amélioration de l'accès aux terres offre aux petits producteurs l'opportunité de tirer parti des économies d'échelle, de diminuer leurs coûts fixes moyens et d'augmenter la rentabilité de leurs exploitations. Les exploitations agricoles plus grandes et plus consolidées sont également mieux placées pour adopter des technologies modernes, qui nécessitent souvent des investissements initiaux importants, et pour obtenir des financements en utilisant la terre comme garantie. Pour ce faire, les mécanismes de location à long terme et de partage des coûts soutenus par le gouvernement peuvent offrir sécurité et accessibilité aux petits exploitants, tandis que les dispositifs institutionnels peuvent appuyer la consolidation des parcelles fragmentées afin d'améliorer l'efficacité. Parallèlement, des mesures réglementaires strictes sont essentielles pour garantir que l'expansion des terres ne provoque pas de déforestation ni de dégradation environnementale. En équilibrant croissance et durabilité, les gouvernements peuvent promouvoir un développement agricole inclusif et résilient.

Recommandation politique 3 : Développer des systèmes de production alternatifs et innovants, résistants au climat, qui réduisent la dépendance aux intrants importés, grâce à des incitations financières efficaces, des services de vulgarisation et des partenariats de recherche et de vulgarisation.

Raisonnement : Une dépendance excessive aux engrais importés expose les agriculteurs à des vulnérabilités économiques liées à la volatilité des prix et aux perturbations de l'approvisionnement, tout en contribuant à la dégradation de l'environnement. La promotion de systèmes de production alternatifs, tels que l'agriculture biologique et l'utilisation accrue de fumier local, peut réduire la dépendance aux intrants externes, favoriser des pratiques agricoles plus durables et accroître la rentabilité—. Il est nécessaire de fournir un soutien financier ciblé ainsi que des services de conseil agricole pour accompagner les agriculteurs dans la transition, en particulier pour compenser les baisses de rendement initiales et les frais de certification. Sur le long terme, l'agriculture biologique contribue non seulement à la résilience environnementale, mais permet également aux agriculteurs d'accéder à des marchés spécialisés offrant des prix élevés, ce qui augmente la rentabilité et les revenus ruraux. La mise en place d'unités locales de production d'intrants et le renforcement des partenariats recherche–vulgarisation peuvent soutenir davantage l'innovation et l'adoption à grande échelle.

Recommandation politique 4 : Renforcer la résistance des agriculteurs en favorisant les opportunités de revenus non agricoles pour les agriculteurs familiaux et les producteurs à petite échelle.

Raisonnement : La diversification des sources de revenus des agriculteurs est essentielle pour renforcer la résilience face aux chocs agricoles et assurer la durabilité à long terme des zones rurales. Les opportunités de revenus hors exploitation réduisent la dépendance des agriculteurs aux revenus agricoles volatils, leur permettant de mieux gérer les risques, financer les opérations agricoles et accéder au crédit. Les études montrent que les ménages percevant des revenus hors exploitation ont davantage de chances d'adopter de nouvelles technologies et d'accroître leur productivité globale. Les gouvernements peuvent jouer un rôle clé en intégrant l'entrepreneuriat rural dans les politiques agricoles, en incitant les investissements du secteur

privé dans les industries rurales, et en soutenant les coopératives et associations de producteurs pour établir des unités locales de transformation et de services.

<u>Recommandation politique 5 :</u> Développer des systèmes de vulgarisation efficaces en institutionnalisant des liens directs entre les universités, les institutions gouvernementales, les entités privées et les agriculteurs.

Raisonnement : L'accès à une information en temps opportun, à un appui pour la résolution des problèmes, ainsi qu'à des pratiques innovantes et des techniques modernes est essentiel pour renforcer la résilience des agriculteurs face aux chocs économiques et environnementaux négatifs. Des systèmes efficaces de vulgarisation agricole contribuent à améliorer les compétences techniques des agriculteurs et à promouvoir les changements comportementaux nécessaires pour assurer leur résilience à long terme. Le monde académique, fort de son expertise en recherche et de sa crédibilité, peut jouer un rôle essentiel dans la vulgarisation en reliant directement la création de connaissances à leur application sur le terrain. L'appui du gouvernement est déterminant pour ancrer ces relations dans des cadres institutionnels durables, grâce au financement, à la répartition des responsabilités par zones et à la mise en place de mécanismes de vulgarisation structurés. Les démonstrations sur le terrain, les plateformes numériques de conseil et les canaux continus de transfert de connaissances garantissent que les agriculteurs familiaux et les petits producteurs puissent adopter de nouvelles technologies, améliorer leur productivité et renforcer la durabilité environnementale.

<u>Recommandation politique 6 :</u> Renforcer le capital social des agriculteurs en soutenant les coopératives et les associations de producteurs, en intégrant des mécanismes communautaires de partage des risques et en offrant des incitations financières et éducatives pour promouvoir la collaboration et le soutien mutuel.

Raisonnement : Le capital social, incarné par les réseaux, les coopératives et les associations de producteurs, permet aux agriculteurs de bénéficier d'un appui mutuel, de mutualiser leurs ressources et de partager leurs savoirs et expériences, ce qui accroît leur résilience aux chocs économiques, environnementaux et sociaux.
Les communautés disposant d'un capital social plus élevé bénéficient également d'un meilleur accès au financement, d'une adoption plus rapide des nouvelles technologies et d'une gestion plus durable des ressources. Les gouvernements peuvent renforcer ces réseaux en mettant en place des programmes éducatifs ciblés, des incitations financières et un appui aux initiatives coopératives, permettant ainsi aux agriculteurs de collaborer dans la gestion des terres, l'utilisation des ressources et l'échange de connaissances. Ces interventions contribuent à renforcer la cohésion sociale, à atténuer la vulnérabilité et à promouvoir un développement rural durable et de long terme.

<u>Recommandation politique 7 :</u> Promouvoir l'agriculture contractuelle afin d'améliorer la productivité des agriculteurs à petite échelle et l'accès au marché grâce à l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement agricole.

Raisonnement : L'un des principaux défis auxquels sont confrontés les producteurs agricoles dans les pays en développement, y compris les États Membres de l'OCI, réside dans la difficulté d'accéder à des intrants appropriés, de commercialiser leurs produits et d'obtenir des prix équitables. Les pertes post-récolte, la faible qualité des produits et l'accès limité aux marchés affectent également, directement et indirectement, la résilience des producteurs. Pour surmonter

ces défis, il est nécessaire d'améliorer la chaîne d'approvisionnement, notamment en développant l'agriculture contractuelle. La mise en place de contrats agricoles permet aux petits producteurs d'obtenir des intrants de haute qualité, de vendre leurs produits à des prix avantageux, de se conformer aux standards internationaux et d'accroître leur résilience.

Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC : Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés. Le Groupe de Travail peut également se pencher sur la priorisation et le séquençage des domaines politiques.

Financement des Projets du COMCEC : Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets à financer par le du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le Bureau de Coordination du COMCEC peut soutenir le financement les projets retenus. Ces projets peuvent inclure des programmes de formation, des visites d'étude, des ateliers, l'organisation de séminaires, le partage d'expériences pairs à pairs, des évaluations des besoins et la production de matériel/documents promotionnels.